



Deux contraventions pour le meme stationnement

Par **azerty58**, le 17/11/2014 à 20:32

Bonsoir,

Le 06/11/2014, ne trouvant pas de place pour me garer (le soir vers 21h30) je decide de me mettre sur une place livraison.

Le lendemain (le 07/11) en reprenant ma voiture (a 9h30) il y a une amende pour "interdit materialisé".

Aujourd'hui je viens de recevoir une contravention pour "stationnement gênant" daté du 06/11 à 22h00.

Bien que découlant du même stationnement, il y a deux infractions différentes.

Est ce légale ou est ce que je peux en contester une ?

En vous remerciant de votre réponse,

Julien